Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020411-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 février, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 29 janvier s'est réuni en séance publique à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260204/11 :
Revitalisation du Centre-bourg – Projet « îlot rue de la gare » - Bilan de la concertation publique
Rapporteur : Philippe GOURAUD

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Alix DE LEPINAU, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Anne LE CORVEC a donné pouvoir à Nicolas LE GROS, Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC
Absents excusés : Yves LOIN, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Loïc HAREL, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 16 - Pouvoirs : 2 - Votants : 18
Secrétaire de séance : Philippe GOURAUD
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 16 conseillers municipaux présents

---

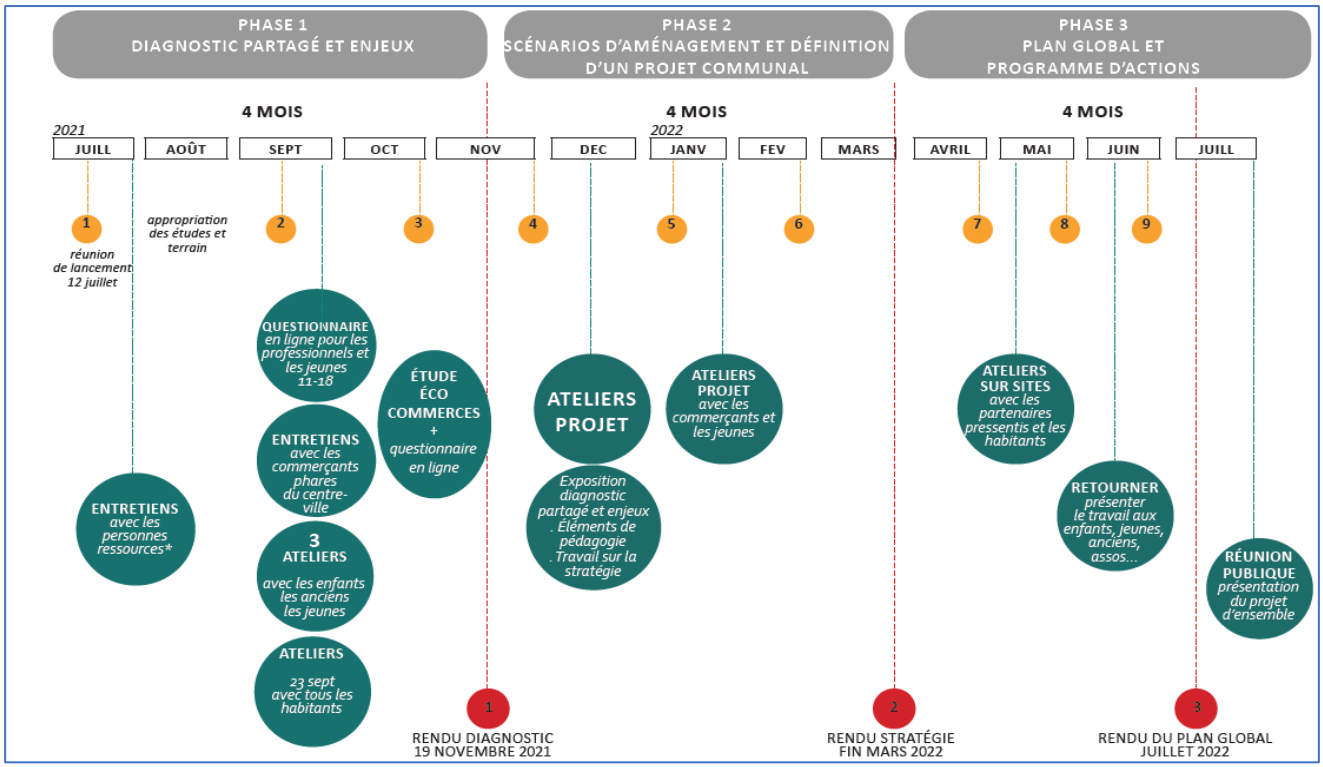
Monsieur Philippe GOURAUD rappelle que dans le cadre de sa politique de renouvellement urbain, ayant pour objectifs d'éviter l'étalement urbain et de renforcer l'attractivité du centre-ville, la commune de Pluneret a réalisé en 2021-2022 une étude de revitalisation mettant en évidence les entités foncières stratégiques situées dans le centre-ville ; cette étude avait fait l'objet d'une large concertation avec le public. (Ateliers publics, jeunes, associations, commerçants...).

La Commune a engagé les actions de concertation suivantes :

- Consultation des Associations
- Ateliers avec les enfants des deux écoles
- Consultation des jeunes (maison des jeunes et collège)
- Ateliers citoyens
- Communication auprès des habitants (panneaux et bulletin municipal)

détaillées ci-après :

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020411-DE



- Les associations, rencontrées lors du forum du 04 septembre 2021, ont pu expliquer, par l'intermédiaire de questionnaires, comment elles influaient sur le dynamisme du centre-ville. Elles ont pu également exposer leur souhait de projets d'avenir. Les associations ont été invitées à participer aux ateliers citoyens.

- Les ateliers citoyens ont été organisés en deux temps, le 23 septembre 2021 et le 05 mai 2022. Il ressort de ces ateliers une volonté d'aménagements :
    - Une place centrale piétonne conviviale
    - De l'animation en centre-ville
    - Des commerces de proximité
    - Des places de stationnement au plus juste
    - Une circulation apaisée et pour tous







Ateliers citoyens les 23 septembre 2021 et 05 mai 2022

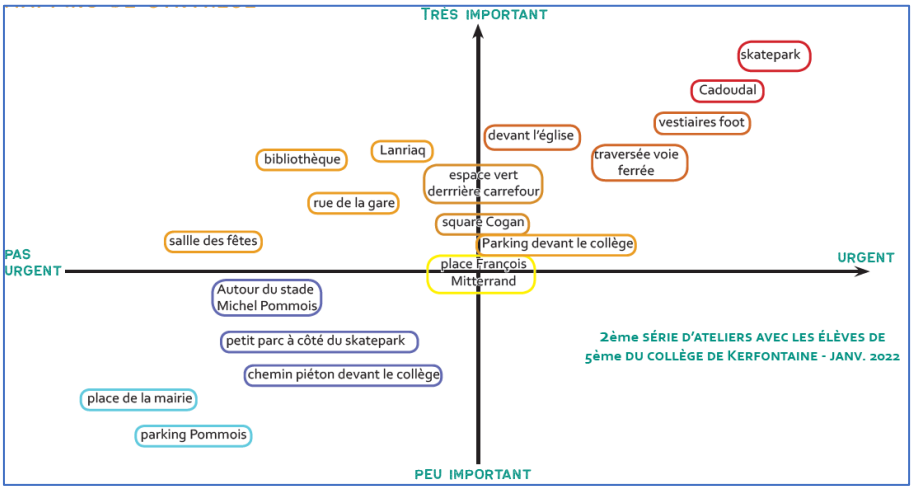
Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020411-DE

- Consultation des enfants des 2 écoles (12 et 22 octobre 2021) afin de connaître leur vision du centre-ville. Il est ressorti de ces entretiens que les enfants ont une vision très centrale (rond-point de l'église et église, boulangerie, mairie, bar). Ils soulignent également la place réservée aux marchands ambulants, l'école Saint Joseph et précisent que l'école publique et le parc Cogan sont plus difficiles à repérer. Ils préconisent, pour un « bourg plus vivant », la création d'une halle derrière la mairie, la création de lieux mieux adaptés pour recevoir les marchants ambulants et davantage de logements en centre-ville.



Ateliers enfants des écoles les 12 et 22 octobre 2021

- Consultation des jeunes. Elaboration d'un mapping de synthèse suite aux entretiens lors des ateliers au Collège de Kerfontaine les 19 et 21 octobre 2021 et lors des ateliers à la Maison des jeunes les 15 octobre 2021 et 10 juin 2022



- Entretiens avec les commerçants (marché de noël le 04 décembre 2021)
  Par l'intermédiaire de questionnaires, les commerçants expriment des souhaits de meilleure visibilité (signalétique). Certains ont des intentions de développement de leur commerce mais sont limités dans leurs locaux actuels. Ils soulignent également le manque de stationnement en centre-ville et la circulation très dense et parfois difficile.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020411-DE

marché de Noël du 04 déc. 2021





Dans la continuité de cette phase, la commune a lancé en juin 2024, une étude complémentaire de programmation ciblée sur l'îlot bâti situé au nord de l'église, appelé "îlot Rue de la Gare", afin de poursuivre cette dynamique de concertation en mettant en place une réunion publique. Celle-ci a eu lieu le 07 décembre 2025. 17 personnes, principalement riveraines du projet, étaient présentes et ont pu, après présentation du projet, interroger les élus sur des thématiques diverses :

- Stationnements en lien avec la création de ces nouveaux commerces et logements,
- Réflexion générale sur la circulation en centre-ville,
- Accessibilité au projet,
- Maintien des éléments de patrimoine existants (maison, puits, mur)
- Commerces pressentis,
- Aspect esthétique des bâtiments projetés,

Une observation très positive avait été émise quant aux outils mis en place par la Commune : Maîtrise du foncier en passant par l'Etablissement Public Foncier et la mise en place de Bail Réel Solidaire pour une partie des logements de ce projet.



Réunion publique du 07 décembre 2025

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- **TIRE le bilan de la concertation de l'étude du centre-ville tel que présenté ci-dessus,**
- **INDIQUE que le projet de centre-ville pourra évoluer en fonction des retours de cette concertation, afin de prendre en compte les avis des habitants,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

PLUNERET, le 5 février 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN